

PARTICIPEZ À NOTRE GRANDE ENQUÊTE

Pour remplir ce questionnaire, c'est très simple. Il suffit de cocher la case correspondant à votre choix. Retenez une seule réponse par question, sauf pour les questions 6, 7 et 14 pour lesquelles plusieurs choix sont possibles. Retournez ensuite votre questionnaire au « Généraliste » :

21, rue Camille Desmoulins, 92789 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Ou mieux, répondez directement en ligne sur notre site <http://www.legeneraliste.fr>

1 Pour vous qui sont les professionnels qui assurent la « médecine de proximité » ?

- A. Ce sont les médecins généralistes, les paramédicaux, les pharmaciens, les spécialités les plus couramment rencontrées en ville et les urgentistes hospitaliers
- B. Ce sont les médecins généralistes, les paramédicaux et les pharmaciens.
- C. Ce sont les médecins généralistes uniquement.

2 Dans les dix prochaines années, pensez-vous qu'il y ait un risque de pénurie en médecins généralistes dans la zone géographique où vous exercez ?

- A. Oui, ça a déjà commencé.
- B. Oui, c'est inévitable.
- C. Non, je ne suis pas inquiet.

3 Selon vous, quel est le principal problème rencontré au quotidien par les généralistes ?

- A. Le poids des charges administratives.
- B. L'insuffisance de rémunération.
- C. La contrainte de la permanence de soins.....
- D. Les exigences des patients.

4 Concernant l'installation des médecins libéraux êtes-vous...

- A. Favorable au maintien d'une liberté totale d'installation avec conventionnement automatique comme actuellement.
- B. Favorable à un système dans lequel la collectivité aurait la possibilité, dans certaines zones excédentaires, de conditionner toute nouvelle installation au départ d'un médecin.
- C. Favorable à une carte sanitaire, sur la base de laquelle seraient autorisées ou non les installations en médecine libérale.

5 Selon vous, à quoi doivent servir les futurs schémas régionaux de l'offre de soins (Sros) ambulatoire prévus par la réforme « HPST » ?

- A. Comme le prévoit la loi, ils doivent rester indicatifs et non opposables aux médecins qui souhaitent s'installer.....
- B. Sans être contraignants pour les médecins qui s'installent, ils doivent servir de base pour octroyer les aides à l'installation là où c'est nécessaire.
- C. Il faut les rendre contraignants pour que les nouveaux médecins ne s'installent que là où l'on en a besoin.

6 Pour résoudre les problèmes de démographie

médicale, faut-il...

(plusieurs réponses possibles)

- A. Demander aux médecins des zones excédentaires d'effectuer quelques demi-journées par mois de service médical en zones déficitaires.
- B. Rendre obligatoire un à deux ans d'exercice en zones déficitaires pour les jeunes qui s'installent.
- C. Créer un clinicat en médecine générale de deux ans réalisé obligatoirement en zones déficitaires.....
- D. D'autres mesures.

7 A votre avis, comment susciter davantage de vocations chez les jeunes pour la médecine générale ?

(plusieurs réponses possibles)

- A. Imposer un stage de quelques jours chez le généraliste dès le premier cycle.
- B. Rendre effectif le stage de second cycle en médecine générale.
- C. Nommer davantage d'enseignants généralistes à la faculté.....
- D. Mieux rémunérer les médecins généralistes.
- E. Développer le salariat en médecine générale.....
- F. Organiser des passerelles permettant de se reconverter d'une spécialité à l'autre en cours de carrière
- G. Multiplier les formes d'exercice collectif de la médecine générale.
- H. Donner les avantages sociaux des salariés aux médecins libéraux.

8 A quelles conditions seriez-vous prêt à devenir maître de stage ?

- A. Meilleure rémunération de cette fonction.....
- B. Reconnaissance universitaire.
- C. Autre.
- D. Je suis déjà maître de stage.....

9 A votre avis, un forfait majorant la rémunération des remplaçants en zones rurales excentrées aiderait-il les médecins installés à trouver des remplaçants ?

- A. Oui.....
- B. Non.....

10 Vous paraîtrait-il normal que l'activité d'un médecin soit mieux rémunérée dans les zones où la collectivité en a le plus besoin ?

- A. Oui.....
- B. Non.....

11 Seriez-vous prêt à effectuer, sous une forme ou

une autre, quelques demi-journées par mois dans un autre canton que le vôtre, moins bien doté du point de vue de la densité médicale ?

- A. Oui, dans tous les cas.....
- B. Oui, dans un rayon de moins de 45 minutes de déplacement.....
- C. Non.....

12 Si l'on devait accorder un « bonus » aux médecins qui exercent dans les zones de sous-densité médicale, quelle modalité aurait votre préférence ?

- A. Majorer le C.....
- B. Accorder un forfait « déserts médicaux ».....
- C. Mieux prendre en charge les cotisations sociales...
- D. Accorder des points de retraite supplémentaires...

13 Seriez-vous prêt à déléguer certaines des tâches que vous accomplissez aujourd'hui ?

- A. Oui.....
- B. Non.....

14 Si vous deviez déléguer certaines tâches que vous effectuez vous-mêmes actuellement, lesquelles dans la liste ci-dessous seriez-vous disposé à confier à d'autres professionnels (secrétaires, assistantes sociales, paramédicaux, pharmaciens, biologistes...)?

(plusieurs réponses possibles)

- A. Mesure d'IMC.....
- B. Prise de température.....
- C. Prise de la pression artérielle.....
- D. Recueil des derniers examens complémentaires effectués.....
- E. Vaccination.....
- F. Vérification de l'observance thérapeutique et détection des effets secondaires.....
- G. Recueil des événements médicaux depuis les précédentes consultations.....
- H. Passation d'échelles d'évaluation (douleur, dépendance au tabac, consommation d'alcool...).....
- I. Réalisation d'autotests (bandelettes urinaires, streptotests...).....
- J. Renouvellement de prescription de pilules contraceptives.....
- K. Renouvellement par le pharmacien de médicaments pour les pathologies chroniques...
- L. Convocation de patients atteints de maladies chroniques pour des examens de surveillance biologique.....
- M. Remplissage de formulaires et protocoles d'assurance-maladie.....
- N. Recherches d'orientation et de modalités de prise en charge des patients (Ehpad, Siad, HAD...).....

15 Pour optimiser coordination et coopération entre professionnels, quel est, selon vous, le système à privilégier ?

- A. Le maintien de la situation actuelle.....
- B. Le maintien de la situation actuelle, mais avec un système d'information partagé entre praticiens...
- C. La création de lieux d'exercice pluridisciplinaires de type maisons de santé.....
- D. L'exercice des professionnels dans des lieux différents, mais avec organisation en pôles de santé.

16 Si une maison de santé pluridisciplinaire s'installait dans votre zone géographique, seriez-vous prêt à la rejoindre ?

- A. Oui.....
- B. Non.....
- C. J'exerce déjà en maison de santé.....

17 Concernant vos modalités de rémunération, laquelle de ces trois formules aurait votre préférence ?

- A. Un paiement à l'acte majoritaire comme actuellement.....
- B. Un système mixte comportant 50 % de paiement à l'acte et 50 % de forfaits pour les missions de coordination et de santé publique.....
- C. La suppression du paiement à l'acte et son remplacement par du salariat.....

18 Trouveriez-vous normal que des médecins généralistes bénéficient de suppléments de rémunération en fonction de leur ancienneté dans la profession ?

- A. Oui.....
- B. Non.....

19 Trouveriez-vous normal que des médecins généralistes bénéficient de suppléments de rémunération en fonction de leurs efforts de formation ou d'évaluation des pratiques ?

- A. Oui.....
- B. Non.....

20 Concernant la permanence des soins, quelle solution vous semble la meilleure ?

- A. Des gardes prises individuellement à leur cabinet par les médecins volontaires.....
- B. Un système associant les médecins libéraux dans un même lieu, de type maison médicale de garde...
- C. Le recours à un service privé de type « Sos médecins ».....
- D. Le recours à un corps spécifique de « médecins volants ».....

21 D'une manière générale, comment définiriez-vous la notion de « proximité » en médecine ?

(Pour cette question, merci d'accompagner votre réponse d'un commentaire écrit).

FICHE D'IDENTITÉ

- ▶ Nom :
- ▶ Prénom :
- ▶ Âge : ▶ Sexe : A. Homme B. Femme
- ▶ Commune d'installation :
- ▶ Code postal :
- ▶ Lieu d'exercice :
 - A. Zone urbaine > 100 000 habitants.....
 - B. > 25 000 à 100 000 habitants.....
 - C. 5 000 à 25 000 habitants.....
 - D. < 5 000 habitants.....
- ▶ E-mail :